

Leçon de morale

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **59 (1921)**

Heft 46

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-216776>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

assez grande abondance. Cette eau a un petit goût ferrugineux; elle dépose, où elle passe, une matière jaunâtre et teint de la même couleur toutes les pierres sur lesquelles elle coule. Après une série de quinze essais, dont il donne le détail, M. Reinert tire la conclusion que « ces Eaux contiennent une raisonnable quantité de Fer ou de Mars fort subtil et atténué », que « les dites Eaux ne peuvent être transportées sans se détériorer et sans perdre le soufre volatil qui est le principal agent de leur opération et qui leur communique de très grandes vertus », qu'elles « ne donnent aucune marque d'acidité », que « leur usage donne beaucoup d'appétit en rétablissant le ferment de l'estomac », qu'elles « sont aussi une vertu purgative » et que « leur usage doit convenir dans bien des sortes de maladies ».

« Les eaux minérales de la Poudrière, dit Reinert, comme conclusion générale, renferment tous les principes les plus efficaces et les plus recherchés dans les Eaux minérales et les plus propres à produire les bons effets que l'on attend généralement de ce remède. »

Il donne la liste des cas où l'usage de ces eaux peut donner de bons résultats.

« Toutes les maladies d'obstruction, les fièvres intermittentes rebelles, toutes les maladies de la peau, les affections des reins et de la vessie, etc. »

Et loin d'être situées, comme souvent, « dans les lieux incommodes », ces eaux se trouvent justement à « la porte d'une ville », où toutes choses abondent, où l'honnêteté et l'affabilité sont naturelles à ses habitants et où se trouvent un « grand nombre de personnes également distinguées par leur naissance et par leur savoir, avantages qui contribuent toujours aux bons effets que l'on attend de la boisson des Eaux Minérales ».

Comment, possédant un tel trésor, Lausanne l'a-t-elle laissée perdre ? Ne serait-il pas possible de faire quelques recherches en vue de capter la source qui, il y a quelques années, coulait par un tuyau à ciel ouvert au bas du flanc droit du vallon, près du barrage des usines Duvillard, mais dans un endroit odieusement pollué et inabordable ? Ne serait-il pas intéressant d'en faire une nouvelle analyse, de l'amener, par exemple, à proximité de la station inférieure du Signal, où l'on pourrait aller la boire sans risquer l'enlèvement dans les ordures ? A. B.

Encore les eaux de la Poudrière.

La source de la Poudrière, dont parle la brochure de 1720 citée plus haut, a joui, à Lausanne, d'une certaine réputation au milieu du XVIII^{me} siècle, et le fameux docteur Tissot en faisait cas, paraît-il. Il répétait volontiers qu'on allait chercher bien loin, à l'étranger, des eaux minérales qui ne valaient pas celle-ci. Il y avait au reste deux sources distinctes, mais analogues, et situées à peu de distance l'une de l'autre; la seconde aurait été découverte peu avant 1789, s'il faut en croire le naturaliste Razoumovsky, qui en parle dans son *Histoire naturelle du Jorat*; elle se trouvait en amont de l'autre, et dans le lit du Flon. Ces deux sources furent analysées par les deux Struve, père et fils. Le père, médecin à Lausanne, avait épousé une demoiselle Judith Secretan. Le fils, Henri Struve (1751-1826), fit ses études médicales à Tubingue et enseigna, à l'Académie de Lausanne, la chimie et la minéralogie dès 1799, et la physique dès 1801. Il fut, en outre, inspecteur fédéral des mines et salines. L'analyse des eaux de la Poudrière faite en 1765, par le père, les prouva alcalines, martiales et gazeuses.

La source d'aval, celle sans doute qui fit l'objet de l'opuscule de Reinert, était protégée dès le XVIII^{me} siècle par un petit édifice surmonté d'un toit; à l'intérieur, quelques marches d'escalier conduisaient au tuyau de la source. Cette petite maisonnette, jadis encadrée de beaux ombrages, subsista jusqu'en 1890. Elle se dressait non loin de l'extrémité septentrionale de la rue du Vallon (alors encore nommée rue « des Eaux ») et à quelques pas de l'emplacement de la gare du funiculaire Lausanne-Signal, non encore existante en ce temps-là.

« Autrefois, on y venait de loin chercher une eau très fraîche et d'un goût très agréable, nous raconte le regretté journaliste Georges Rochat qui avait grandi dans une maison du voisinage. Vers midi, c'était un long défilé de bonnes ou d'enfants munis

de cruches ou de carafes; il fallait faire queue pour s'approcher de la minuscule fontaine. De très bonne heure aussi, on y venait boire. Car c'était une des particularités de ces bienfaisantes eaux — ainsi l'affirmait du moins le vieux docteur Jean de la Harpe — qu'elles ne possédaient toute leur vertu qu'entre 4 et 5 heures du matin. Et encore — ajoutait l'excellent médecin — faut-il, après avoir bu, aller déjeuner au Signal. Vous jugez si, dans ces conditions, l'eau faisait des cures merveilleuses ».

Les inondations d'octobre 1888 et l'orage du 2 juin 1889, qui avaient affouillé les berges du Flon et emporté l'écluse située non loin de l'édicule des eaux minérales, rendirent nécessaire le voutage du ruisseau en cet endroit et, partant, la démolition de l'antique maisonnette. Au reste, depuis longtemps, les amateurs de l'eau ferrugineuse du Vallon n'avaient plus guère de plaisir à aller déguster, car le kiosque était mal entretenu et n'avait plus rien d'appétissant. Sa modeste gloire avait passé !

C'était le dernier témoin d'un site jadis ravissant, appelé la « Promenade des Eaux », allées de beaux arbres, des marronniers sauf erreur, qui longeaient la rive droite du Flon, en amont de la maisonnette des Eaux. A cette promenade, se rattache le souvenir de l'*Académie des Eaux*, sorte de société littéraire, nommée plus tard : *Société du Printemps*, qui, vers 1757-1759, groupait les jeunes beaux esprits des deux sexes. Elle tenait ses séances sur cette promenade, sous la présidence de la belle et docte Suzanne Curchod, la future Madame Jacques Necker, trônant dans une chaire de verdure.

M. Pierre Kohler, dans son bel ouvrage sur *Madame de Staël et la Suisse*, celui qui vient précisément d'être l'objet d'un prix au concours Eugène Rambert (fondation de la société de Zofingue), a rappelé cette curieuse page de l'histoire de la société lausannoise du XVIII^{me} siècle.

Mœurs et coutumes ont bien changé, dès lors; quant au site, il est méconnaissable, aujourd'hui.

Ajoutons que la poudrière elle-même était en amont de la « Promenade des Eaux » et sur la rive gauche du Flon. Elle fit explosion en 1811. Une partie du terrain de l'ancienne poudrière fut occupée par la fabrique de machines Panchaud, depuis Kaiser et Duvillard. G.-A. Bridel.

LEÇON DE MORALE. — La directrice d'un pensionnat de jeunes filles, leur faisant un jour une petite leçon de morale, disait :

— Il faut apprendre à souffrir dans cette vie, mes bonnes amies, et vous souvenir du précepte : « Si l'on vous donne un soufflet sur la joue droite, présentez aussitôt la joue gauche ».

— Mais, fit à demi-voix une espiègle de quinze ans, si c'est un baiser qu'on vous donne ?

La directrice ne répondit pas.

NOS MONTAGNARDES

Croquis valaisan.

On se fait généralement une idée très imparfaite de ces humbles créatures que la destinée a fait naître dans les hauteurs agrestes de notre pittoresque



Valais : nos montagnardes. De prime abord, on les appelle volontiers, ces méconnues, des demi-sauvages. Le fait est, qu'à voir le hâle de leur visage aux pommettes saillantes, leur forte ossature et leur costume à cent lieues de la mode, on serait vaguement tenté de les prendre pour des descendantes, un peu dégénérées, de certaines races asiatiques. Et en cela, il n'y a rien que de très naturel, car le peuple de nos vallées supérieures appartient vraisemblablement à la race qui peuplait autrefois le pays aux premiers âges de l'histoire et qui a laissé des traces de son passage dans le dialecte et la dénomination de plusieurs localités.

Comment, après deux mille ans de civilisation, ces débris des anciennes peuplades ont-ils conservé ces signes distinctifs de la race antique, en dépit des nombreux mélanges survenus depuis dans le sein de la population ?

Il faut en attribuer la cause autant aux mœurs de ce peuple patriarcal qu'à la nature sauvage du pays, à laquelle ses habitants semblent s'être identifiés.

Education champêtre, instruction rudimentaire, mœurs rudes et austères, voilà tout le thème de l'existence montagnarde, qui imprime, à ces physiologies placides, ce cachet un peu fruste que l'on frappe si singulièrement l'observateur superficiel, et qui est cause de ce discrédit qui pèse bien injustement sur elles.

Ce n'est pas dans la plaine, où nos montagnardes viennent chercher ce qui leur manque en menus objets et en subsistance, qu'il faut les voir et les juger. La plaine, pour elles, est une terre d'exil où elles se trouvent dépayssées. C'est avec regret, et poussées par la nécessité, qu'elles quittent leurs humbles chalets et leurs bois, pour venir se mêler un moment au flot de notre existence, pour elle insolite. Ce n'est pas dans un train de chemin de fer non plus, où, sous le regard indiscret du voyageur, elles se blottissent dans les encogures, le front rouge et les paupières baissées.

Non, mais il faut les voir dans le sentier rocailleux qui serpente à travers les éboulis et les bouquets de sapins, portant sur leur dos, prématurément vouté, la lourde *cavagne* (hotte) où se trouvent entassées des marchandises de toute nature, atteignant souvent le poids stupéfiant de cinquante à soixante kilos ! Sous cette pesante charge, qui fatiguerait un homme de la plaine marchant sur une surface plane, elles grimpent sans se plaindre, pendant des heures entières, sur une rampe de quarante pour cent, dans des sentiers à mulet, faits de brusques contours et remplis d'un gravier tenace qui éventrerait du premier coup les semelles de nos urbaines chaussures. Et n'allez pas croire qu'elles n'accomplissent ces tours de force qu'accidentellement; elles l'exécutent tous les jours, par tous les temps, et toujours avec cette admirable résignation de la femme asservie, courbant la tête sous le joug d'une nature sans doute étrangement grandiose, mais aussi terriblement impérieuse et marâtre. Elles ont encore la force, durant la pénible montée, de s'incliner devant les croix qui se dressent aux contours des chemins, quelques-unes égrenent béatement un chapelet et il faut croire qu'elles trouvent, dans ces pratiques naïves et pieuses, un puissant dérivatif aux fatigues de leur dur métier.

De retour dans leurs chalets, ces braves montagnardes vaguent aux multiples occupations du ménage, prennent leur modeste repas du soir, — qui se compose ordinairement d'une épaisse soupe à la polenta, de pain noir et de fromage vieux — puis, quand l'angélus a sonné, heure de recueillement pour tous, elles sortent de leurs demeures et vont prendre place sur le banc de bois, devant le chalet où, dans le langage si original qui leur est propre, elles se racontent les vieilles légendes du pays, tandis qu'autour d'elles, sous la pâle clarté lunaire, les mêlèzes, colosses et séculaires, secouent leurs puissantes ramures et que la chouette, du fond des sombres forêts, jette dans l'air vif et parfumé son lugubre hurlement.

Solandieu.

BIBLIOGRAPHIE

La livraison de novembre 1921 de la *Bibliothèque Universelle et Revue Suisse* contient les articles suivants :

Maurice Milloud : Le centenaire d'Amiel. — Vahiné Papaa : En route vers Tombouctou (quatrième partie). — Capitaine Glasson : La guerre future (quatrième et dernière partie). — Clara-Michel Delines : L'appel de Mme Sacha Kropotkine à l'aide de la Russie. — H. Laman Trip de Beaufort : Sous le soleil (seconde et dernière partie). — Ad. Hug : De l'électrification des chemins de fer en Suisse. — E. Tapolet : Le mot et la chose. — Chroniques américaine (G.-N. Tricoche), suisse allemande (A. Guillaud), scientifique (Henry de Varigny), politique (Ed. Rosier). — Revue des livres.

La *Bibliothèque Universelle* paraît au commencement de chaque mois par livraisons de 200 pages.